



Gérald Darmanin,
Ministre de l'Action et
des Comptes publics

Il y a un an, je donnais comme priorité à la douane la lutte contre la contrebande de tabac pour accompagner la politique de santé publique voulue par le Président de la République et le Premier ministre. Contrer toutes les formes de trafics est la contrepartie logique de l'augmentation du prix du tabac, pour protéger la santé des Français, les ressources de la sécurité sociale et le monopole de distribution des buralistes.

Les douanières et les douaniers ont relevé ce défi.

Soutenus par un arsenal juridique renforcé, ils ont multiplié les contrôles sur la totalité du territoire : aux frontières terrestres, dans les ports, les aéroports et les gares, dans les centres de tri postaux et sur Internet mais aussi dans les zones urbaines et périurbaines, pour lutter contre la vente illicite dans les commerces et à la sauvette. Ces contrôles concernent toutes les formes de trafics et tous les types de tabac.

Le résultat de cette mobilisation est une augmentation des saisies et des amendes. Pour les plus gros trafics, en bande organisée, des peines de prison fermes ont été prononcées par les tribunaux.

Cette mobilisation n'a pas nui aux autres missions de protection du territoire et des citoyens exercées par la douane. Pour combattre les trafics illicites, maintenir la fluidité des échanges commerciaux et être un acteur stratégique de la compétitivité économique des entreprises, sur tout le territoire, les douanières et les douaniers ont agi avec détermination et ont su innover pour se préparer aux défis de demain.

C'est avec une grande fierté que je vous présente les réponses apportées par la douane en 2018 pour lutter contre les trafics illicites, être au service d'une société de confiance, se préparer au BREXIT et engager la transformation de son action publique.

La douane a également renforcé sa relation de confiance avec les entreprises dans un double objectif de transparence et de simplification. Elle a ainsi été l'une des premières administrations à mettre en œuvre la loi pour un État au service d'une société de confiance, intégrant pleinement les nouvelles mesures de la loi – *droit à l'erreur, rescrit, droit au contrôle* – dans ses contrôles.

L'année 2018 est marquée également par la transformation de la douane. La réorganisation de la direction générale, l'investissement sur le pilotage du réseau, les ressources humaines et la stratégie aéromaritime ou encore l'évolution de la douane judiciaire témoignent de la capacité de cette administration à innover pour répondre aux défis du commerce international et aux mutations des courants de fraude.

L'année 2019 verra l'approfondissement de ces actions et sera le témoin de changements majeurs pour l'Union douanière avec le retour d'une frontière tierce.

Pour s'y préparer, la douane a fait le choix d'une préparation anticipée de ses services et des opérateurs économiques ; elle a développé une solution de gestion innovante de la frontière afin de répondre à l'objectif de maintien de la fluidité des échanges économiques entre la France et le Royaume-Uni, tout en appliquant les règles de protection du territoire européen. Elle s'est investie dans une campagne d'information en région pour aider les entreprises à se préparer à ce changement majeur en matière d'organisation des chaînes de valeur et logistiques.

Je sais que les douanières et les douaniers sauront relever ces défis avec force et engagement, au service de l'intérêt général.